

Siège

135 rue de Périole - BP 25211
31079 Toulouse Cedex 5 – France
T +33 (0)5 61 58 77 00

www.latecoere.aero

Représentant du Comité d'Entreprise
de la Société LATECOERE
À l'attention de M. Frédéric CASTELLE
135 rue de Périole
BP25201
39079 TOULOUSE Cedex 5

Objet : Convocation Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2018 – 10h30

Toulouse,
jeudi 12 avril 2018

Monsieur,

Le Conseil d'Administration de la société Latécoère a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Mixte le lundi 14 mai, à 10 heures 30, au 135 rue de Périole 31500 TOULOUSE, afin de délibérer sur l'ordre du jour dont vous trouverez l'exposé ci-joint.

En votre qualité de représentant du Comité d'Entreprise de cette société, désigné par le comité d'entreprise du 10 mai 2017, nous vous invitons à y participer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Antoine DE LA CHAPELLE



Directeur Juridique et Assurances

Siège

135 rue de Périole - BP 25211
31079 Toulouse Cedex 5 – France
T +33 (0)5 61 58 77 00

www.latecoere.aero

Représentant du Comité d'Entreprise
de la Société LATECOERE
À l'attention de M. Thierry THOMAS
135 rue de Périole
BP25201
39079 TOULOUSE Cedex 5

Objet : Convocation Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2018 – 10h30

Toulouse,
jeudi 12 avril 2018


Monsieur,

Le Conseil d'Administration de la société Latécoère a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Mixte le lundi 14 mai, à 10 heures 30, au 135 rue de Périole 31500 TOULOUSE, afin de délibérer sur l'ordre du jour dont vous trouverez l'exposé ci-joint.

En votre qualité de représentant du Comité d'Entreprise de cette société, désigné par le comité d'entreprise du 10 mai 2017, nous vous invitons à y participer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Antoine DE LA CHAPELLE



Directeur Juridique et Assurances

LATECOERE
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 189 489 904 euros
Siège social : 135 rue de Périole – 31500 TOULOUSE
572 050 169 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 MAI 2018
--

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
3. Affectation du résultat de l'exercice,
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés - Constat de l'absence de convention nouvelle,
5. Ratification de la nomination provisoire de Monsieur Jérémy Honeth en qualité d'administrateur,
6. Ratification de la nomination provisoire de Monsieur Alex Humphreys en qualité d'administrateur,
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Yannick Assouad, Directeur Général,
8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Pierre Gadonneix, Président du Conseil d'Administration,
9. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général,
10. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration,
11. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, suspension en période d'offre publique, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond,

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

12. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond,
13. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus,
14. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits,
15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
17. Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'assemblée,
18. Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires,
19. Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux quatorzième à seizième résolutions de la présente Assemblée,
20. Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation,
21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail,

22. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition notamment en cas d'invalidité, et le cas échéant, de conservation,
23. Modification statutaire prévoyant les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés,
24. Mise en harmonie des statuts,
25. Pouvoirs pour les formalités.

Résolutions déposées par des actionnaires et non agréées par le Conseil d'administration :

- A. Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Jean Paul Herteman, considéré comme indépendant au regard des critères du Code MiddleNext
- B. Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Yann Duchesne, considéré comme indépendant au regard des critères du Code MiddleNext

Je certifie :

Nom : CASTELLE

Prénom : Frédéric

Avoir reçu en main propre la convocation à l'AGM LATECOERE du 14 mai 2018 – 10h30 ainsi que l'ordre du jour.

Date : le 12/04/2018

Signature



Je certifie :

Nom : THOMAS

Prénom : Thierry

Avoir reçu en main propre la convocation à l'AGM LATECOERE du 14 mai 2018 – 10h30 ainsi que l'ordre du jour.

Date : le 13/04/2018

Signature

